

CAP AFPF

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Contrat d'apprentissage en structure

RNCP Niveau 3

www.camilledelellis.fr

Public

Tout public.

Prérequis

Titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3. Avoir 18 ans dans l'année des épreuves finales.

Modalités d'admissions

- Dossier de candidature.
- Réunion d'Information Collective.
- Entretien + tests d'évaluation.

Délai d'accès : Sous 3 semaines.

Objectifs professionnels

Préparer le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance et acquérir une qualification permettant aux bénéficiaires de :

- Assurer l'accueil de l'enfant, des parents,
- Assurer la prévention, la sécurité, l'hygiène et le confort de l'enfant et contribuer à son éducation.
- Mettre en œuvre des activités éducatives et de loisirs,
- Assurer l'entretien et l'hygiène des locaux et des équipements des différents espaces de vie.

Suite de parcours

- D.E. Aide soignant,
- D.E. Auxiliaire de puériculture,
- Bac Pro ASSP.

Débouchés

- Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : A(T)SEM,
- Agent en structure multi-accueil collectif, crèche, pouponnière, halte-garderie,
- Assistant maternel, indépendant ou en crèche familiale,
- Animateur « petite enfance » en accueil de loisirs maternels et accueil périscolaire,
- Garde d'enfants au domicile des parents.

Résultats de la dernière session de formation :



*Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année 2018 - 2019

Accessibilité

Locaux accessibles aux PMR. Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap (tous handicaps et incapacités confondus).

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques concrétisés par des mises en situations professionnelles reconstituées, études de cas, échanges de pratiques,
- Mise en pratique des techniques professionnelles,
- Prise en compte de l'expérience professionnelle des

Périodes d'applications en entreprises. Enseignement théorique en e-learning.

Nombre de participants : 12 à 20

Dates de la formation et rythme

Du 30 septembre 2020 au 28 mai 2021 (formation continue) Hors Vacances scolaires: Enseignement Professionnel:

Mercredi de 8 h à 17 h et vendredi de 13 h à 17 h

Pendant les vacances scolaires : cours les lundi, mardi et mercredi

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis des compétences en cours de formation. Epreuves écrites et orales. Mise en situation.

Validation

Le CAP AEPE est validé par un examen terminal organisé et validé par l'Education Nationale.

Le candidat ajourné peut conserver toute note aux épreuves pendant 5 ans à compter de la session d'obtention.

Programme

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Enseignement général: Mathématiques, Sciences Physiques, Français, Histoire-Géographie.

Durée: 420 h de cours (enseignement pro) + 490 h de PFE

Tarif: sur devis - variable en fonction du mode de financement

<u>Financement</u>: OPCO et financeurs publics

Lieu de formation :

1/E rue de Verlinghem 59130 LAMBERSART

Contact: Secrétariat 503 20 57 49 08 (ligne directe)



formation@camilledelellis.fr

PFE : Période de Formation en Entreprise

Centre de Formation Camille de Lellis 1/E rue de Verlinghem 59130 LAMBERSART ≅: 03.20.57.49.08
☐ formation@camilledelellis.fr





éclaration d'activité : 31590776759 - Siret : 529 925 463 000 18

